

École de criminologie  
Université de Montréal

Hiver 2021

Plan de cours  
**CRI3040 – Trajectoires criminelles**

Lundi 8h30 à 11h30  
en «présentiel» sur Zoom

Lashaan Balasingam et Marie-Ève Dubois

[Lashaan.balasingam@umontreal.ca](mailto:Lashaan.balasingam@umontreal.ca) et [marie-eve.dubois.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.dubois.1@umontreal.ca)

## Descripteur du cours

Le cours se veut une analyse des trajectoires et carrières criminelles communes, des délinquants impliqués dans une criminalité lucrative (criminalité acquisitive et de marché) permettant de comprendre le savoir-faire criminel et les motivations sous-jacentes.

## Objectifs du cours

### **Objectifs généraux**

De manière générale, le cours vise à fournir aux étudiants des outils théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension des trajectoires criminelles. Par l'entremise des trajectoires criminelles, le cours vise à l'analyser les formes de criminalité à but lucratif. Un intérêt particulier est dirigé vers le savoir-faire criminel, les compétences, les choix, mais aussi les contextes qui facilitent une activité délinquante persistante ou structurée. Les données requises pour étudier ces pratiques criminelles doivent être obtenues soit directement auprès de délinquants soit indirectement en analysant les dossiers d'enquête criminelle. Une telle approche renouvelle notre compréhension des tendances de la criminalité (macro- criminologie) et des trajectoires délinquantes individuelles (micro-criminologie).

### **Objectifs spécifiques**

Au terme du cours, les étudiants seront en mesure d'analyser les trajectoires criminelles d'individus impliqués dans des formes particulières de crimes (p. ex. revente de drogues, trafic d'armes, vols d'auto, vol à l'interne, fraudes, etc.). Ils auront également développé des connaissances quant à des méthodes de collectes de données et d'analyse permettant d'étudier ce type de trajectoires criminelles.

## Approches pédagogiques

La matière sera présentée sous forme d'exposés magistraux dans le cadre de cours en ligne via la plateforme Zoom. De plus, un cours sera offert par un conférencier. Divers soutiens d'enseignement seront utilisés comme des présentations PowerPoint, des discussions et des films (documentaire).

## Disponibilités des chargés de cours

Prenez note qu'il est fortement recommandé de poser vos questions relatives à la matière directement pendant les cours (les chargés de cours demeureront également disponibles pour prendre les questions après chacun des cours). Au besoin, pour des rendez-vous ou toutes autres communications, le faire par courrier électronique à l'intention du chargé de cours ayant enseigné la matière relative à votre question. Préparez des questions claires et précises et prévoir un délai de réponse de 48 heures.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### Modalités d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Remise
1. Quiz sur les lectures obligatoires	10%	Chaque semaine (ou presque)
2. Présentation par affiche	15%	8 mars
3. Travail de session	40%	12 avril
4. Évaluation finale	35%	26 avril

### Quiz sur les lectures obligatoires :

Toutes les semaines où une (ou des) lecture(s) obligatoire(s) sera(sont) à l'horaire, les étudiants devront répondre à quelques questions dans le cadre d'un court quiz sur cette lecture sur la plateforme de StudiUM. Les étudiants auront la chance de poser leurs questions au sujet de la lecture pendant le cours auquel la lecture est liée et ils auront ensuite une semaine pour faire le quiz.

### Travail de session :

Le travail de session consiste à réaliser une entrevue auprès d'un « délinquant » (les possibilités de modalités de l'entrevue sont multiples malgré le contexte sanitaire : téléphone, zoom, skype, etc.). Ce travail consiste à analyser la carrière criminelle d'un délinquant en utilisant différentes méthodes de recherche (questions dirigées [questionnaire], questions semi-dirigées et méthode des calendriers d'histoire de vie). Plus particulièrement, il est demandé d'examiner la trajectoire sous l'angle de la réussite criminelle. Les étudiants devront présenter cette entrevue dans une courte présentation (présentation par affiche) et en faire l'analyse (travail de session). Les consignes et les critères d'évaluation pour le travail de session seront présentés lors du premier cours du trimestre. Le sujet de votre travail de session (la trajectoire criminelle à l'étude) doit être approuvé au préalable par un des chargés de cours. En cas de besoin, les chargés de cours peuvent également aider au recrutement (plusieurs références disponibles dans le registre des stages sur le site de l'École de criminologie).

Avec le consentement des étudiants, un chercheur (Professeur Frédéric Ouellet) pourra conserver et utiliser à des fins de recherche les données brutes collectées dans le cadre du travail de session. Il importe de préciser que la propriété intellectuelle des étudiants sera respectée (analyse et interprétation contenue dans le travail de session) et que seules les données brutes (questionnaire et calendrier d'histoire de vie) seront utilisées à des fins de recherche. Le consentement des étudiants sera donné explicitement après la remise de la note finale du cours (le mode de transmission du consentement sera explicité plus tard durant la session). Il n'y aura aucune conséquence pour les étudiants qui ne désireront pas que les données collectées dans le cadre de leur travail de session soient utilisées aux fins de recherche.

Les travaux doivent être remis sur StudiUM, au format 8 1/2 x 11; marges à 2,5 cm. max.; police Times New Roman ou similaire, à 12 pts; texte à 1 1/2 interligne.

## Présentation par affiche

Les consignes et les critères d'évaluation pour la présentation par affiche seront distribués aux étudiants en début de session.

## Évaluation finale :

Les étudiants auront deux semaines pour réaliser ce devoir final qui consiste à répondre à trois questions à développement qui permettent de faire une revue de la matière présentée dans le cours (cours magistraux, lectures, documentaires, conférence). Les étudiants auront évidemment accès à toute leur documentation pour réaliser cet exercice.

## Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## Déroulement du cours

**Cours 1 (18 janvier) : Introduction et présentation du travail de session.**

\* Cours avec Marie-Ève Dubois

Présentation du plan de cours, introduction à l'analyse des formes particulières de crimes. Présentation détaillée des consignes pour le travail de session et des critères de correction.

**Cours 2 (25 janvier) : Carrière criminelle, théories développementales et des parcours de vie.**

\* Cours avec Marie-Ève Dubois

Dans l'étude des carrières criminelles, on cherche à inscrire le comportement criminel dans sa trajectoire pour ainsi mieux comprendre ce qui dicte les activités criminelles. Une attention particulière est portée dans ce cours aux dimensions clés qui caractérisent les carrières criminelles, mais aussi aux perspectives théoriques liées à la compréhension de celles-ci.

Lecture obligatoire :



Ouellet, F. (2019). Stop and Go: Explaining the Timing of Intermittency Cycles in Criminal Trajectories. *Crime and Delinquency*, 1-27.

(Quiz à compléter entre le 25 janvier 11h30 et le 1<sup>er</sup> février 8h30)

Lectures complémentaires :

- Horney, J. & I. Marshall (1991). Measuring Lambda through Self-Reports. *Criminology*, 31: 471–495.
- Horney J., D. W. Osgood & I. H. Marshall (1995). Criminal Careers in the Short-Term: Intra-Individual Variability in Crime and its Relation to Local Life Circumstances. *American Sociological Review*, 60: 655–673.
- McGloin, J. M., C. J. Sullivan, A. R. Piquero & T. C. Pratt (2007). Explaining Qualitative Change in Offending: Revisiting Specialization in the Short-Term. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44: 321–346.
- Ouellet, F. & Laferrrière, D. (2016). L'impact des réseaux criminels sur les trajectoires de diversification des activités illicites. Dans R. Boivin & C. Morselli (Dir.), *L'analyse des réseaux criminels*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Piquero, A. R., D. P., Farrington & A. Blumstein (2007). *Key Issues in Criminal Career Research: New Analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge: Cambridge University Press.

**Cours 3 (1<sup>er</sup> février) : Réussite criminelle et outils de collecte de données**

---

\* Cours avec Marie-Ève Dubois

Ce cours porte essentiellement sur la notion de réussite dans les travaux sur la carrière criminelle. Nous allons aborder les indicateurs utilisés pour mesurer la réussite criminelle, mais aussi les facteurs qui influencent la performance dans le crime. Les outils nécessaires au travail de session (questionnaire et calendriers d'histoire de vie) sont également présentés plus en détail dans ce cours.

Lectures obligatoires :



Ouellet, F. & P. Tremblay (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian journal of criminology and criminal justice/Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 56 (5) : 527-562.



Ouellet, F. & Bouchard, M. (2017). Only a Matter of Time? The Role of Criminal Competence in Avoiding Arrest, *Justice Quarterly*, 34 (4), 699–726.

(Quiz à compléter entre le 1<sup>er</sup> février 11h30 et le 8 février 8h30)

Lectures complémentaires :

- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels. *Criminologie* : 37, 2 : 63-88.
- McCarthy, B. & J. Hagan (2001). When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social Forces*, 79: 1035–1059.
- Morselli, C. et P. Tremblay (2004). Délinquance, performance et capital social. *Criminologie*, 42, 31 : 773-804.
- Tremblay, P. (2010). *Le délinquant idéal : performance, discipline, solidarité*. Montréal : Liber.

**Cours 4 (8 février) : Criminalité acquisitive — vols (cambrionage, vol qualifié, etc.)**

---

\* Conférence avec le professeur Frédéric Ouellet

Ce cours porte principalement sur les crimes contre les biens, plus spécifiquement les vols. Ce cours s'articule autour de travaux de recherche sur différents types de vols et les individus qui les commettent.

Lecture obligatoire : Congé ☺

Lectures complémentaires :

- Hochstetler, A. (2001). Opportunities and decisions: interactional dynamics in robbery and burglary groups. *Criminology*, 39 (3), 737–764.
- Jacobs, B. A. (2010). Serendipity in robbery target selection. *British Journal of Criminology*, 50 (3), 514–529.

**Cours 5 (15 février) : Criminalité acquisitive - Le voleur persistant/professionnel**

---

\* Cours avec Lashaan Balasingam

Sur la base de deux études classiques en criminologie (Sutherland, 1937 ; Shover, 1996), ce cours aborde le voleur de profession à travers des récits autobiographiques. On s'intéresse notamment aux décisions de ces délinquants, mais aussi aux changements qui ont marqué ces trajectoires déviantes.

Lecture obligatoire :



Rosecrance, J. (1986). The Stoooper: A Professional Thief in the Sutherland Manner. *Criminology*, 24(1), 29-40.

(Quiz à compléter entre le 15 février 11h30 et le 22 février 8h30)

Lectures complémentaires :

- Copes, H. (2003). Streetlife and the rewards of auto theft, *Deviant Behavior*, 24:4, 309-332, DOI: 10.1080/713840224
- Copes, H. & Tewksbury, R. (2011) Criminal experience and perceptions of risk: what auto thieves fear when stealing cars, *Journal of Crime and Justice*, 34:1, 62-79,
- Hochstetler, A. (2002). Sprees and runs: opportunity construction and criminal episodes. *Deviant Behavior*, 23 (1), 45–73.
- Shover, N., & Copes, H. (2010). Decision making by persistent thieves and crime control policy. *Criminology and Public Policy: Putting Theory to Work*, 128.

**Cours 6 (22 février) : Criminalité acquisitive - Fraude**

---

\* Cours avec Lashaan Balasingam

Ce cours aborde le crime en col blanc en s'intéressant à l'émergence et la prolifération de ce phénomène criminel, les individus derrière ce crime et leur carrière criminelle. On applique ainsi de façon systématique la théorie du choix rationnel afin de démystifier la criminalité en col blanc par rapport aux crimes de rue.

Lecture obligatoire :



Weisburd D, Chayet EF, Waring EJ. White-Collar Crime and Criminal Careers: Some Preliminary Findings. *Crime & Delinquency*. 1990;36(3):342-355.

(Quiz à compléter entre le 22 février 11h30 et le 1<sup>er</sup> mars 8h30)

Lectures complémentaires :

- Piquero N.L. & Benson, M.L. (2004). White-Collar Crime and Criminal Careers: Specifying a Trajectory of Punctuated Situational Offending. *Journal of Contemporary Criminal Justice*. 20(2):148-165.
- Piquero N.L. & Weisburd, D. (2009) Developmental Trajectories of White-Collar Crime. In: Simpson S.S., Weisburd D. (eds) *The Criminology of White-Collar Crime*. Springer, New York, NY.
- Reeves-Latour, M. (2016). Réaction sociale et criminalité en col blanc : vers une compréhension contextualisée des réformes législatives et institutionnelles générées par la délinquance des élites. *Criminologie*, 49 (1), 123–152.

**Semaine de lecture (1<sup>er</sup> mars) : Pas de cours.**

Congé d'enseignement ☺ ... mais prenez cette période pour finaliser votre présentation par affiche.

**Cours 7 (8 mars) : Criminalité de marché — criminalité collective + Remise de l'affiche**

\* Cours avec Marie-Ève Dubois

Ce cours porte sur la criminalité collective (en groupe). Une attention particulière est dévolue à différentes organisations criminelles (p.ex. gang de rue, motards, mafia). On cherche à comprendre comment les réseaux criminels structurent ou influencent les activités criminelles sur le plan individuel.

Lecture obligatoire :



Tremblay, P., Laisne, S., Cordeau, G., MacLean, B. & Shewshuck, A. (1989). Carrières criminelles collectives : évolution d'une population délinquante (les groupes motards). *Criminologie*, 22 : 65-94.  
(Quiz à compléter entre le 8 mars 11h30 et le 15 mars 8h30)

Lectures complémentaires :

- Bovenkerk, F., Siegel, D., & Zaitch, D. (2003). Organized crime and ethnic reputation manipulation. *Crime, Law & Social Change*, 39: 23–38.
- Quinn, J. & Koch, S. (2003). The nature of criminality within one-percent motorcycle clubs. *Deviant Behavior: An Interdisciplinarity Journal*, 24, 281–305.
- Tremblay, P. (2011). *Beauvoir Jean, Le récit du vétéran*. Montréal : Liber.
- Tremblay, P., Charest, M., Charette, Y., & Tremblay-Faulkner, M. (2016). *Le délinquant affilié: la sous-culture des gangs de rue haïtiens de Montréal*. Éditions Liber.

**Remise de la présentation par affiche :** Remise de votre vidéo de présentation par affiche sur StudiUM au plus tard le 8 mars à 11h30.

**Cours 8 (15 mars) : Criminalité de marché — marchés de drogues illégales**

\* Cours avec Lashaan Balasingam

Ce cours porte sur les marchés de drogues illégales et sur les individus qui y participent activement. Dans ce cours on traite notamment des défis auxquels font face les délinquants impliqués dans le trafic international de drogues. Une attention est également dévolue à la revente de drogues au détail.

Lectures obligatoires :



Bouchard, M & F. Ouellet (2011). Is small beautiful? The link between risks and size in illegal drug markets. *Global Crime*, 12 (1): 70–86  
(Quiz à compléter entre le 15 mars 11h30 et le 22 mars 8h30)

Lectures complémentaires :

- Bouchard, M. (2007). On the Resilience of Illegal Drug Markets. *Global Crime*, 8 (4), 325–344.
- Bouchard, M. (2007). A capture-recapture model to estimate the size of criminal populations and the risk of detection in the marijuana cultivation industry. *Journal of Quantitative Criminology*, 23, 221–241.
- Boylstein, C., & Maggard, S. R. (2013). Small-Scale Marijuana Growing: Deviant Careers as Serious Leisure. *Humboldt Journal of Social Relations*, 35 (1).
- Weisburd, D., Green, L., & Ross, D. (1994). Analyse spatiale des crimes commis sur la rue à l'intérieur des marchés de drogues. *Criminologie*, 27 (1), pp. 49-67.

### **Cours 9 (22 mars) : Période de consultation/rétroaction individuelle**

---

Il n'y a pas de séance d'enseignement prévue pour cette semaine. Cette séance sera dédiée à des rencontres individuelles afin que les étudiants puissent poser des questions précises en lien avec leur travail de session et obtenir une rétroaction vis-à-vis leur présentation par affiche. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être préparé à ces rencontres (préparez vos questions et documentations). Ces rencontres individuelles prendront la forme de rendez-vous virtuels. Une procédure détaillée vous sera expliquée en temps et lieu.

### **Cours 10 (29 mars) : Criminalité de marché — réseau de prostitution**

---

\* Cours avec Lashaan Balasingam

Dans la première partie du cours, présentation du documentaire *American Pimp* (réalisé par Albert et Allen Hughes). Dans la deuxième partie du cours, discussion à propos du documentaire et examen des travaux scientifiques sur les réseaux de prostitution.

#### Lectures obligatoires :



Leguerrier Y. (1989). Les entreprises de prostitution commerciale. *Criminologie*, 35-63.



Savoie-Gargiso, I., & Morselli, C. (2013). Homme à femmes : le proxénète et sa place parmi les prostituées. *Criminologie*, 46 (1), 243-268.

(Quiz à compléter entre le 29 mars 11h30 et le 5 avril 8h30)

#### Lectures complémentaires :

- Aral, O.S. and al. (2003). The Social Organization of commercial Sex in Moscow, Russia, *Sexually Transmitted Diseases*, 30 (1), 39-45.
- May, T., Harocopos, A., & Hough, M. (2000). *For Love or Money: Pimps and the Management of Sex Work*. Research, Development and Statistics Directorate, London, UK.
- Weitzer, R. (2009). Sociology of Sex Work. *Annual Review of Sociology*, 35: 213-234.

### **Congé universitaire (férié) (5 avril) : Pas de cours**

---

Profitez-en pour compléter la rédaction de votre travail de session 😊

Prenez note que vous devrez avoir visionné le documentaire *Road from crime* **AVANT** le prochain cours.

### **Cours 11 (12 avril) : Désistement et mortalité + Remise du travail de session**

---

\* Cours avec Marie-Ève Dubois

Ce dernier cours magistral porte sur les notions qui accompagnent la fin des carrières criminelles, soit la violence, les risques de victimisation, le désistement et les risques de mortalité. Dans la première partie du cours, la violence dans les milieux criminels sera abordée suivie d'une discussion sur le documentaire "*Road from crime*". Ensuite, l'attention se déplacera sur le concept et les théories du désistement et les risques de mortalité chez les délinquants. Enfin, dans la dernière partie du cours, vous recevrez les questions et les consignes pour l'évaluation finale (vous aurez deux semaines pour compléter l'exercice).

Remise du travail de session sur StudiUM au plus tard à 11h30 le 12 avril. Des consignes précises vous seront fournies pour la remise des questionnaires et des calendriers.

Lectures obligatoires :



Ouellet, F. et Dubois, M.-È. (2020). Carrière criminelle lucrative et désistement assisté. *Criminologie*, 53(1), 73-103.

(Quiz à compléter entre le 12 avril 11h30 et le 19 avril 8h30)

Lectures complémentaires :

- Bushway, S. D., A. R. Piquero, L. M. Broidy, E. Cauffman & P. Mazerolle (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology*, 39, 491–515.
- Cordeau G. (1989). Les homicides entre délinquants : une analyse des conflits qui provoquent des règlements de compte, *Criminologie*, 22, 2, 13-34.
- F.-Dufour, I., Brassard, R., & Martel, J. (2016). Quand “criminel un jour” ne rime pas avec “criminel toujours” : le désistement du crime de contrevenants québécois<sup>1</sup>. *Revue de psychoéducation*, 45 (2), 371-404.
- Kazemian, L. (2007). Desistance from crime: Theoretical, empirical, methodological, and policy considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23, 1, 5–27.
- Jacobs, B. A., & Wright, R. (2010). Bounded Rationality, Retaliation, and the Spread of Urban Violence. *Journal of Interpersonal violence*, 25 (10), 1739–1766.
- Tremblay P. & Paré P-Ph. (2002). La vida loca. *Criminologie*, 2002, 35, 1, 25-52.

**Évaluation finale (26 avril) : Remise de l'évaluation finale**

Remise de l'évaluation finale sur StudiUM au plus tard le lundi 26 avril à 11h30.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Ressources spécifiques au contexte d'apprentissage à distance :

- Le guide [Stratégies et astuces du métier d'étudiant en contexte d'apprentissage à distance](#).
- Le guide [Apprendre à l'ère numérique](#) (outils numériques pour vous soutenir dans vos apprentissages, tels que Teams et Zoom)
- [Le guide de l'étudiant à distance](#) pour soutenir le passage d'un apprentissage en présentiel à un apprentissage à distance.

## Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part des chargés de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

## Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>



### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. Notez que les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.